

**Règlement particulier du jeu de loterie instantanée de La Française des jeux accessible par internet dénommé « ELIXIRIUS »**

**NOR : FDJJ1724217X**

**Article 1er**  
**Cadre juridique**

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de La Française des jeux accessibles par internet et par téléphone mobile, ainsi que du règlement du jeu accessible par internet dénommé « SUPER JACKPOT » fait le 29 août 2017, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Les prises de jeu sur internet pour le jeu « ELIXIRIUS » seront, en principe, possibles à compter du 11 septembre 2017. Si la date du 11 septembre 2017 ne pouvait être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site Internet [www.fdj.fr](http://www.fdj.fr)

**Article 2**  
**Participation aux jeux « ELIXIRIUS » et « SUPER JACKPOT »**

La participation au jeu « ELIXIRIUS » implique la participation au jeu « SUPER JACKPOT », régi par son propre règlement. Les jeux « ELIXIRIUS » et « SUPER JACKPOT » sont obligatoirement commercialisés ensemble et constituent une offre commune de jeux dont le prix de vente est fixé à 2€ et se décompose comme suit :

- 1,94€ pour le jeu « ELIXIRIUS »
- 0,06€ pour le jeu « SUPER JACKPOT ».

En jouant à « ELIXIRIUS », le joueur dispose de deux participations au jeu « SUPER JACKPOT », le prix unitaire de chaque participation étant de 0,03€.

**Article 3**  
**Emissions d'unités de jeu et prix du jeu « ELIXIRIUS »**

Le jeu est fractionné en plusieurs émissions d'unités de jeu ; chaque émission est répartie en blocs de 1 500 000 unités de jeu. Le prix de vente de l'unité de jeu est fixé à 1,94€.

**Article 4**  
**Lots du jeu « ELIXIRIUS »**

Pour chaque bloc d'unités de jeu, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
1 lot de	20 000 €	20 000 €
15 lots de	1 000 €	15 000 €
70 lots de	200 €	14 000 €
2 840 lots de	50 €	142 000 €
21 300 lots de	20 €	426 000 €
43 000 lots de	10 €	430 000 €
130 000 lots de	4 €	520 000 €
235 000 lots de	2 €	470 000 €
432 226 lots formant un total de		2 037 000 €

Le montant des lots indiqués dans le tableau ci-dessus correspond au lot global de l'unité de jeu et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein de la même unité de jeu.

**Article 5**  
**Description du jeu « ELIXIRIUS »**

5.1. Le joueur valide sa mise en cliquant sur le bouton « JOUEZ 2€ ». La mise est débitée sur les disponibilités de son compte FDJ®. Si, pour une raison quelconque, le joueur ne peut pas voir tout ou partie du déroulement de son unité de jeu à quelque moment que ce soit après que sa mise ait été débitée, il pourra en vérifier le caractère gagnant ou perdant en consultant la dernière unité de jeu enregistrée dans son historique de jeu.

5.2. L'unité de jeu est représentée à l'écran par une table sur laquelle figurent un chaudron et un grimoire. Les éléments contenus sur les pages du grimoire peuvent être des symboles représentant des fioles de formes et de couleurs différentes, un symbole « EXTRA », des sommes en euros ou des taches.

Des fioles de formes et de couleurs différentes, auxquelles est associé un compteur, figurent à gauche sur l'écran de jeu. Pour chaque fiole, deux sommes en euros sont associées aux nombres de fioles découvertes.

5.3. Le joueur clique sur le grimoire afin de révéler les différentes pages et découvre, conformément au sous-article 5.2, des éléments.

A tout moment de l'unité de jeu, le joueur peut cliquer sur le bouton « AUTO » afin que le système révèle automatiquement l'ensemble des zones de jeu occultées.

5.4 Lorsque le joueur découvre une fiole dans le grimoire, celle-ci est collectée dans le compteur de la fiole correspondante à gauche de l'écran.

Si le joueur collecte 3 ou 4 fioles identiques, l'unité de jeu est gagnante et le joueur gagne la somme associée au nombre de fioles identiques collectées figurant sur l'écran de jeu.

5.5 Le joueur peut également, au cours de la partie, découvrir différents éléments lui permettant d'obtenir un gain.

5.5.1 Si le joueur découvre un crapaud sortant du chaudron et sautant sur la table, le joueur remporte la somme de 2 €.

5.5.2 Si le joueur découvre le montant de 4 € sur l'une des pages du grimoire, le joueur remporte cette somme.

5.5.3 Si le joueur découvre de la fumée dorée sortant du chaudron, il remporte la somme de 6€.

5.5.4 Si le joueur découvre une pièce d'or sortant du chaudron et tombant sur la table, il remporte la somme de 10€

5.6 Les pages du grimoire qui sont tachées ne rapportent aucun gain au joueur.

5.7 Si le joueur découvre un symbole « EXTRA », le joueur accède à l'étape EXTRA et les opérations décrites aux sous-articles 5.3 à 5.6 se répètent.  
L'étape EXTRA n'est pas une unité de jeu gratuite mais une étape supplémentaire qui prolonge l'acte du jeu du joueur avant la révélation du résultat de son unité de jeu.

5.8 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains correspondants s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

5.9 L'unité de jeu est perdante dans tous les autres cas.

Fait le 29 août 2017

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des jeux

C. LANTIERI